

■ **Fondation de prévoyance du groupe montena**, à Matran, CH-217-0170108-2, la prévoyance professionnelle dans le cadre de la LPP et de ses dispositions d'exécution en faveur des employeurs, etc. (FOSC du 26.10.2004, p. 5). Spack André, de Buchillon (VD), à La Conversion, est nommé membre du conseil, avec signature collective à deux.

Journal no 2145 du 13.05.2005  
(02845394 / CH-217.0.170.108-2)